

GRILLE DE SÉLECTION DU BERGER DES PYRENEES A FACE RASE ET A POIL LONG



CENTRALE
CANINE

TB = Très Bon
EXC = Excellent
NE = Nationale d'élevage
CHPT = Championnat de France

SPE = Spéciale de race
RE = Régionale d'élevage
CANT = Certificat d'Aptitude au Troupeau
EATT = Examen d'Aptitude au Travail sur Troupeau
NHAT = Natural Herding Aptitude Test

TC = Test de Comportement
CSAU = Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation

Approuvée par la Commission d'élevage de la SCC le : 02/12/2025

Validée par le Comité de la SCC le : 29/01/2026

1 point / 6	2 points / 6	3 points / 6	4 points / 6 RECOMMANDE	5 points / 6 ELITE B	6 Points ELITE A
CONFIRME	CONFIRME + Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C + TC ou CSAU ou CANT /NHAT ou EATT ou Brevet (donnant accès classe travail) + 1 EXC en exposition + Identification génétique	CONFIRME + Dysplasie de la hanche : lecture A, B ou C + SOIT TC ou CSAU ou CANT/NHAT ou EATT ou Brevet (donnant accès classe travail) + 1 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE SOIT 1 TB en SPE, RE, CHPT ou NE + Brevet (accès classe travail) + Identification génétique	CONFIRME + SOIT TC ou CSAU ou CANT/NHAT ou EATT ou Brevet (accès classe travail) + 2 EXC en SPE, RE, CHPT ou NE ou 1 EXC en RE, CHPT, NE et 1 EXC en SPE sous 2 juges différents + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Pedigree complet + Identification génétique	Sujet CONFIRME ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâles : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelles : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Dysplasie de la hanche : lecture A ou B + Compatibilité génétique avec les descendants	Sujet RECOMMANDE ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâles : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelles : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum + Compatibilité génétique avec les descendants

NB : *Les chiens devront être obligatoirement confirmés à l'exception des chiens vivant à l'étranger

- Pour les chiens vivant en France, la lecture des radios de dysplasie doit être réalisée obligatoirement par l'un des lecteurs officiels du club de race.
- Seul le propriétaire et l'éleveur du chien sont habilités à faire la demande de cotation
- Pour les cotations 2 à 6 les sujets devront avoir leur identification ADN enregistrée à la SCC



NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.